



HAL
open science

L'invention du bassin d'Arcachon. Essai sur le désir d'un rivage singulier

Rémi Bercovitz, Serge Briffaud

► **To cite this version:**

Rémi Bercovitz, Serge Briffaud. L'invention du bassin d'Arcachon. Essai sur le désir d'un rivage singulier. *Sud-Ouest Européen*, 2018, 45, pp.25-38. 10.4000/soe.3891 . halshs-01943472

HAL Id: halshs-01943472

<https://shs.hal.science/halshs-01943472>

Submitted on 30 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'invention du bassin d'Arcachon. Essai sur le désir d'un rivage singulier

Rémi BERCOVITZ, Serge BRIFFAUD

PASSAGES - UMR 5319 du CNRS, ENSAP de Bordeaux

Les lignes qui suivent sont consacrées à déconstruire le processus d'« invention » du bassin d'Arcachon à partir des dernières décennies du XVIII^e siècle. Ce terme d'« invention » sera ici utilisé pour désigner le processus qui conduit à doter une aire géographique du capital symbolique nécessaire à l'émergence et au renouvellement, dans la longue durée, de son attractivité et de l'identité perçue qui participe à la fonder. Il y a « invention » quand s'impose un point de vue distancié sur l'aire concernée, et donc un nouveau regard, réflexif, conscient de lui-même — regard associé à une nouvelle gamme de perceptions sensibles, de sentiments et d'émotions. L'invention va de pair avec une prolifération soudaine de représentations, qui participent à (re)construire la « réalité » même de ce qui est représenté, tout en disant et renouvelant l'intérêt qu'il y a à être/venir là. Ce regard n'est pas nécessairement celui du non-résident, exempt de toute relation domestique avec le territoire local. La distanciation dont il est consubstantiel est d'abord mentale. Elle est celle qui autorise le voyage, au sens non pas du simple comblement d'une distance physique, mais entendu comme expérience sociale, chargée de désir, de la fusion sensible avec ce dont on s'est mentalement éloigné et de la traversée, que cela suppose, des images interposées entre soi et ce qui se présente, grâce à elles, comme un monde « à découvrir ».

Il s'agira dans un premier temps ici de situer cette problématique dans l'historiographie de ces dernières décennies, avant d'en venir à une analyse des principaux motifs et archétypes autour desquels s'ordonnent, à la fois, les représentations et les manières d'éprouver associées au processus d'invention de ce rivage singulier qu'est le bassin d'Arcachon.

L'invention du littoral : un héritage historiographique

L'approche qui est ici la nôtre recoupe celle qu'ont adoptée de nombreux travaux consacrés, ces dernières décennies, à l'avènement et à la construction des lieux, des espaces et des regards touristiques (Knafou, 1991 ; Equipe MIT, 2005) ; et cela même si, dans notre esprit, l'invention d'un espace n'est pas réductible à sa seule « mise en tourisme ». Elle recoupe aussi la visée de nombreux travaux d'historiens des représentations, des sensibilités et des émotions (notamment : Corbin, 1988 ; Briffaud, 1994 et 2016 ; Boyer, 2002 ; Bertrand (dir.), 2004) qui se sont consacrés depuis la fin des années 1980 à analyser les conditions de l'« invention » (parfois qualifiée de « naissance », ou de « découverte ») de territoires ou de paysages nouveaux ; et cela même si dans notre esprit, l'invention d'un espace n'est pas non plus réductible à sa « mise en paysage » (au sens de l'avènement d'une perception et d'une représentation paysagère, voire d'un aménagement paysager de cet espace).

C'est, précisément, un ouvrage portant sur les littoraux — celui qu'Alain Corbin (1988) a consacré à l'émergence en Occident, entre 1750 et 1840, d'un « désir du rivage » — que l'on peut considérer comme le premier grand modèle de ce type d'étude. Au-delà

des conditions d'une appréciation des paysages du littoral ordonnée autour de sa perception visuelle, Corbin analysait, en montrant l'historicité souvent insoupçonnée, des manières d'éprouver d'ordre synesthésique, c'est-à-dire engageant une relation de tous les sens et de tout le corps avec le milieu concerné. Il montrait comment, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, cette relation du corps à la mer et aux rivages se reconfigure autour d'un réseau cohérent de pratiques nouvelles qui prend naissance, pour une part au moins, autour des plaisirs désormais recherchés de la plage et du bain¹. D'autres études consacrés à d'autres espaces, « inventés » à la même époque — et notamment à la montagne (cf. notamment Walter, 1991, pour les Alpes suisses ; Briffaud, 1994, pour les Pyrénées ; Frolova, 2006, pour le Caucase) — invitent également à considérer que ces mondes découverts ne sont pas simplement des paysages que l'on regarde à distance, avec le recul spectral de rigueur, mais aussi des milieux auxquels on s'affronte et dont on jouit tout à la fois, procurant au voyageur étranger toute une gamme de sensations nouvelles et déroutantes, indémêlablement perturbantes et exquises ; milieux qui nouent avec les corps d'inédites harmonies, se jouent de leur enveloppe et mettent à nu cette région où le physique et le psychologique ne font plus qu'un.

Le cas du bassin d'Arcachon, on va le voir, illustre ce rapport à l'espace consubstantiel à la « découverte » touristique de cette période, fondé sur un aller-retour permanent entre distanciation spectatorielle et « incorporation » d'un milieu réputé restaurateur des harmonies physiques dégradées (Briffaud, 2016). Il illustre également, le lien fort noué entre les paradigmes ordonnant la représentation de ces espaces et l'axiomatique émergente d'une pratique de l'aménagement, tourné à la fois vers la stabilisation du milieu et sa colonisation agro-forestière.

Si des schèmes perceptifs et des systèmes de pratiques semblables sont partout en Europe impliqués dans l'invention des espaces littoraux, les décalages chronologiques, ainsi que la rencontre de ces schèmes avec un milieu physique et social à chaque fois spécifique se traduisent néanmoins dans une diversité de scénarios — de manières nuancées de dire, de découvrir, d'aménager les rivages — qui peut être considérée, en elle-même, comme un sujet pertinent d'étude. Nous avons voulu ici interroger le scénario arcachonnais, tramé sur ce fond culturel certes déjà bien repéré et connu. Les investigations ont été pour cela concentrées sur les sources imprimées, rassemblées notamment dans les fonds anciens des bibliothèques municipales de Bordeaux et d'Arcachon : récits et guides de voyages, topographies médicales, mémoires agronomiques, cartes, images touristiques...²

Une figure de l'oasis

La « mer intérieure du Pays de Buch », ou « petite mer de Buch », « Pays de Buch », « Mer d'Arcachon », « Captalat », « Petite Mas », ou enfin le « bassin d'Arcachon », fait irruption dans les sources du XVIII^e siècle comme un petit territoire à part, ponctuation d'un littoral uniforme et hostile, désert et sans attrait. Il est notable que cette opposition aux contrées qui l'environnent soit déjà fortement soulignée dans la première description élaborée de cet espace : celle que livre en 1723 l'ingénieur géographe Claude Masse dans son *Mémoire sur le pays de Buch*, associé à la

¹ « Le long des plages de l'Europe occidentale ont ainsi germé des schèmes d'appréciation, des modes de contemplation, des usages qui forment système. Le rivage se dessine comme le laboratoire d'un faisceau de pratiques dont on a, depuis, oublié la cohérence. » (Corbin, 1988, p. 115).

² A noter, parmi les documents aisément accessibles intéressant cette recherche ceux qu'ont mis en ligne par les Archives départementales à l'occasion d'une exposition virtuelle consacrée à la villégiature en Gironde <http://www.villegiature.gironde.fr>

remarquable carte qu'il a dressée de ces régions. Masse semble ainsi le premier à user d'un *topos* qui s'imposera durablement dans les discours : celui de l'oasis arcachonnaise dans le désert landais.

Même s'ils sont assez bien connus (Sargos, 1997), il est indispensable de revenir un moment sur les grands archétypes autour desquels s'ordonne, aux XVIII^e et XIX^e siècles, la représentation des landes de Gascogne et de leur littoral. L'appréciation négative qu'en donne les observateurs repose pour partie sur la répulsion qu'inspirent deux des grands milieux qui le constituent : les marais et les dunes de sable.

Le territoire du miasme et du vent

Le paysage mortifère des eaux stagnantes est au cœur de la description de Masse. Elles « forment dans l'intérieur des terres une grande étendue de marais qui paroissent l'hiver comme autant de lacs et [qui] l'été [...] sont remplis de roseaux impraticables » (Masse, 1723). Ces marais exhalent « des vapeurs délétères (...) et engendrent des fièvres (...), déciment la population, (...) lui ôtent sa force, son activité et [sont] la cause de la dépopulation et de la misère » (*Ibid.*). La faible densité de population, la misère et l'indolence qu'on attribue aux autochtones, est expliquée par le caractère hostile et malsain du milieu. Les observateurs de cette époque ne voient dans ces immenses espaces de landes et de marais, inondés l'hiver et trop secs durant la période estivale, qu'un territoire abandonné, sur lequel l'homme n'a pas réellement de prise. Dans ces mornes étendues au relief monotone, aucune trace de l'activité humaine n'accroche en effet le regard. L'occupation agricole y est résiduelle alors que de grands espaces sans propriétaires sont livrés à des troupeaux à demi sauvages, conduits par des bergers à l'existence solitaire, eux-mêmes plus proches de l'animal que de l'homme. Ces êtres apathiques et résignés à la misère qui peuplent la lande mènent une existence de nomade et n'ont « pas le goût pour l'agriculture » (Thore, 1810). Ils préfèrent une vie itinérante et pauvre, errant dans ce désert sans jamais se consacrer à l'améliorer.

Tout de landes et de bruyères, le désert landais est également ce pays façonné par le vent, en proie à « la tendance envahissante et destructrice des sables ambulants » — ce « païs affreux de dunes » (Masse, 1723), immenses barrières de sable au caractère instable et mouvant, qui provoquent l'effroi. Les observateurs dressent la chronique angoissée d'un ensevelissement sans fin et se complaisent dans l'évocation d'un scénario naturel aussi aveugle qu'inéluctable ; de ces sables qui continuent d'engloutir « insensiblement des champs cultivés, des établissements précieux, des villages, des clochers, des forêts entières et tout ce qui se trouve à sa rencontre » (Thore, 1810), plongeant la population dans la misère et le désarroi. Il n'est pas rare qu'au fil de ses excursions le philosophe-voyageur rencontre les reliquats d'anciens villages ou d'une antique église pour un temps découverte par les vents, prémonitions de futures Atlantide. L'observation du paysage, ici, relève de la quête archéologique.



Ill. 1 - Légé d'après Arago, *Dunes de sable à La Teste* (1^{ère} moitié du XIX^e siècle). Montagnes mouvantes de sable, landais perché sur leurs échasses... Les dunes et leur petit peuple étrange fascinent autant qu'elles inquiètent.

Tout en sacrifiant à l'emphase catastrophiste, on s'efforce de prendre la juste mesure du désastre. En 1810, Jean Thore estime que « [l'] avancement [des dunes] est d'environ 20 mètres par an, d'où on peut conclure que tous les villages qui ne sont qu'à 200 mètres des dunes seront ensevelis sous les sables si on ne se hâte pas d'arrêter leur marche envahissante ». Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, la multiplication des discours alarmistes est indissociable de l'apparition des premiers grands projets de fixation des dunes, conçus comme un préalable à la mise en valeur du pays. En 1788, l'ingénieur Nicolas Brémontier — que la mémoire nationale retiendra comme « celui qui fixa les dunes et les couvrit de forêts »³ — dans une prédication aux allures de sermon millénariste prévoit que « le riche territoire des environs de Bordeaux [sera] un jour couvert de trois ou quatre cens pieds de sable »⁴.

Plus encore que les dunes, c'est la « Grande Coste » qui effraie les contemporains. Sur la côte du Golfe de Gascogne, pas de ports, ni de rades, pas de mouillages, ni d'habitations, « c'est pourquoi elle est si affreuse », écrit Masse. Sauvage, le littoral est balayé par des vents violents, la mer y est constamment agitée et de gigantesques vagues viennent vomir les sables remontés des profondeurs abyssales. Certains auteurs ne parviennent pas à s'expliquer la violence du milieu autrement que par l'existence d'une chaîne volcanique installée au large des côtes (Chevallier, 1772). Les nombreuses épaves de vaisseaux parsemant les rivages sont les témoins de cette hostilité des lieux et l'une des figures de ce paysage du vestige et de l'affleurement. Les récits de naufrages s'invitent fréquemment dans les représentations. « Lou gran malhour », naufrage de 78 marins de La Teste en 1836, eut un retentissement national et constitue un événement sur lequel vint un temps se cristalliser la répulsion suscitée par ce rivage.

Le havre arcachonnais

³ Inscription sur le cippe de Brémontier à Arcachon.

⁴ Brémontier, cité in Sargos, 1997.

Au cœur de cet univers inquiétant, le bassin d'Arcachon fait exception et événement. Claude Masse déjà, avant beaucoup d'autres, présente la lagune arcachonnaise comme un havre, « commode » et « joli » à la fois : « La Mer ou bassin d'Arcachon paraît un des plus beaux ports ou havres quand la Mer est haute. (...). Et comme le surplus de cette Mer est bordé de villages et de petits bois, l'aspect en est fort joly ». « Cette mer, ajoute Masse, ou petit golfe qui se trouve enclavée au milieu du pays de Buch (...) est un chef d'œuvre de la nature ». Si les rivages de la « grand côte océane » sont balayés par les vents et « la mer y est toujours agitée », le « havre d'Arcachon », quant à lui, se distingue par ses courants pacifiés et la très grande facilité de navigation de ses chenaux. Entre Adour et Gironde, il est le seul refuge qui puisse accueillir les vaisseaux s'aventurant le long de cette vaste côte inhospitalière. Ici pas de vagues titanesques, ni de naufrages dramatiques, les flots sont calmes et « y entre journellement toute espèce de vaisseaux » (Chevallier, 1772). Dans le Bassin et autour de lui la nature redevient bienfaisante. Elle semble avoir disposé les chenaux spécialement pour les commodités de la pêche et les poissons de toutes espèces se capturent en abondance. Sur les bancs de sable ou de vases, les coquillages dispensent une ressource qui semble inépuisable, au point qu'« [ils] finiraient par former des îles et encombrer le Bassin sans la pêche continuelle qu'on en fait » (Thore, 1810). Canards, bécassines et autres gibiers d'eau se chassent avec une facilité déconcertante. Il suffit aux pêcheurs de tendre leurs filets pour capturer quantité d'oiseaux. De même, sur le rivage du Bassin et spécialement autour de La Teste poussent des forêts de pins maritimes dont on extrait la résine et un liquide plus précieux encore : le goudron. Autrefois importé des pays du nord et principalement de Scandinavie, cette substance assure une grande aisance aux personnes qui en font le commerce. Généreuse nature qui dispense à profusion des ressources diverses et variées, qui permet à une économie de cueillette de se développer et à tout un peuple de pêcheurs, de résiniers, de commerçants, de vivre de manière assez aisée⁵. Cette profusion de ressources naturelles alimente une vie maritime et commerciale riche et foisonnante. Les produits de la mer partent par charrettes entières vers les marchés locaux « et l'on voit nombre d'hommes à cheval de tous les bourgs et villages des environs de cette mer qui vont jour et nuit du côté de Bordeaux, quelque rude que soit la saison » (Chevallier, 1772).

Monde quasi-enchanté enchâssé dans un désert hostile, le havre arcachonnais n'en apparaît pas moins aux observateurs comme un espace refermé sur lui-même, très difficile d'accès et menacé par son environnement. L'application des idées physiocratiques sur le décloisonnement des espaces et la libération des flux commerciaux se heurte ici à un milieu dont l'instabilité handicape la mobilité des hommes et des marchandises. Cette dichotomie installée dans l'image cache une interpénétration de fait. Le Bassin n'est qu'une ponctuation de la lande et d'un rivage auquel il appartient pleinement, même s'il apparaît aussi comme l'espace d'une rupture possible avec un (dés)ordre imposé par le milieu.

La transformation du sens du milieu

La représentation intègre ainsi la contradiction. L'aller-retour entre deux pôles opposés d'une même image, dont ils se nourrissent, est caractéristique des discours participant à la construction des mythes spatiaux, mais aussi de ceux qui servent, tout à la fois et

⁵ Pour Claude Masse (1723), ces différents groupes sociaux sont néanmoins perçus de manière différenciée : les marins sont considérés comme aventurier, audacieux et résistants aux conditions naturelles – les résiniers comme maigres et chétif, des hommes des bois à demi-sauvage - les bergers des êtres apathiques.

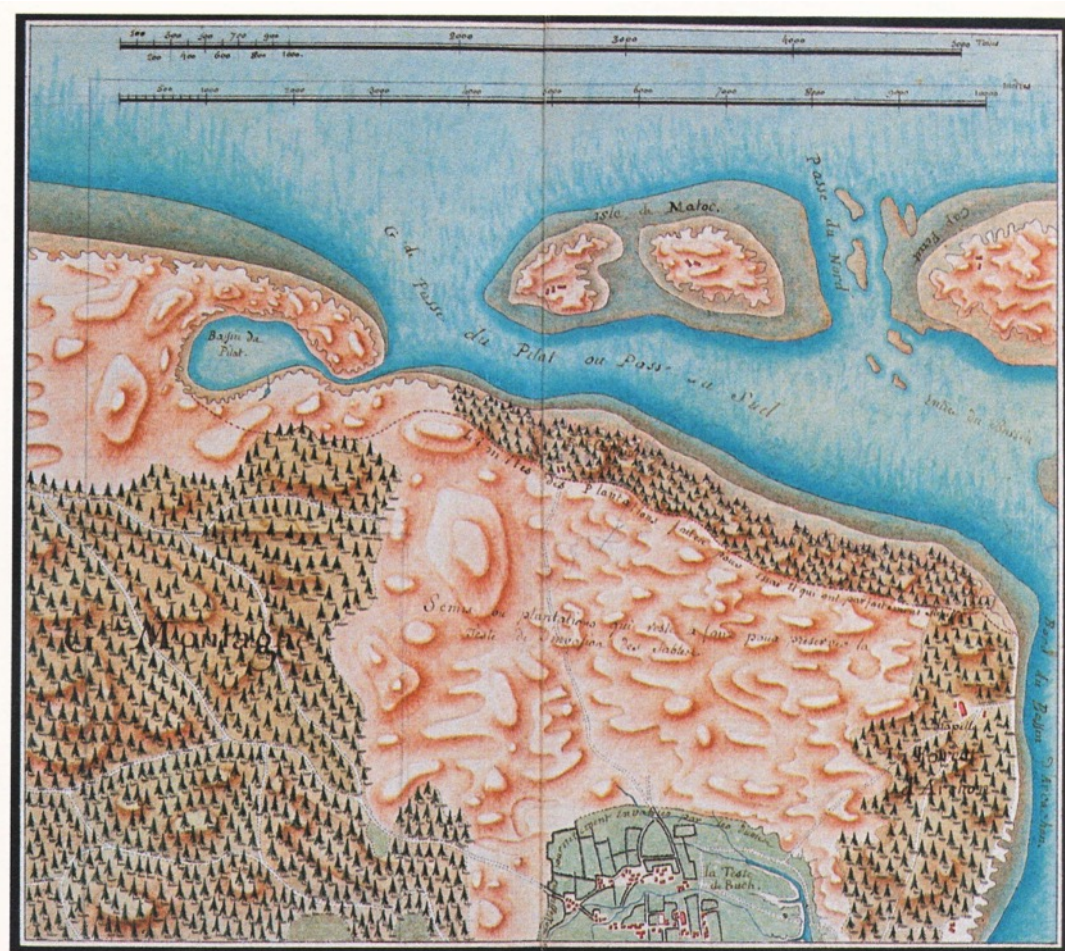
parfois simultanément, les entreprises de colonisation et la « mise en tourisme » des territoires. C'est, de fait, dans la tension entre ces pôles opposés de l'image, entre idéalisation et catastrophisme, que trouve à se loger la justification d'une action réformatrice du milieu et créatrice de nouveaux paysages. Et c'est, au moins dans le cas de ce territoire particulier, le sens nouveau que cette action aménagiste confère à ce milieu et à ces paysages, qui va permettre — sans que la représentation ne cesse pour autant d'être habitée par une tension — la conquête touristique du « bassin d'Arcachon ».

De la représentation à l'action : un laboratoire de l'aménagement

Ce sont les années 1760-1780 qui marquent sur ce plan l'entrée dans une période nouvelle : celle où la petite mer de Buch, ses rivages et, au-delà le désert landais, commence à être perçue « comme une conquête et comme une colonie » (Chevallier, 1772)⁶. Les projets de défrichements et de mises en culture, qui visent à « transformer le Bassin tout entier en un pays productif et assaini »⁷ se multiplient à partir des années 1760-1770. Depuis les expériences du domaine de Néser (1761-1763) jusqu'à celles de la Compagnie d'exploitation et de colonisation des Landes (1834-1857) les projets de valorisation agraire associent systématiquement mise en culture et apport de populations nouvelles. Le marquis de Civrac, seigneur d'Audenge, François Eymeric de Durfort envisage dès 1757 la création de salines et entame de 1768 à 1772 de grands travaux d'endiguement sur les côtes d'Audenge, Biganos et Lanton. L'objectif est de transformer des prés salés en marais salants. Pour l'exploitation des salines, la nécessité de disposer d'une main d'œuvre qualifiée se fait sentir et l'on fit venir de Saintonge de jeunes célibataires qui s'engagent à rester sur place pour une durée d'au moins 20 ans (Labat, 1981). Cinq zones côtières furent ainsi aménagées : les domaines de Certes, Lanton, Graveyron, Malprat, Le Teich.

⁶ À propos de la pertinence du concept de « colonisation » pour qualifier l'entreprise d'aménagement du littoral aquitain, cf. J. Aldhuy (2010).

⁷ Une histoire du bassin d'Arcachon, p. 38



III. 2 - Carte de N. Brémontier montrant les essais de semis sur les dunes du captalat de Buch (bande boisée longeant la Grande passe du Pilat). Dans le secteur dunaire au centre est inscrit : « Semis ou plantations qui restent à faire pour préserver la Teste de l'invasion des sables ». C. 1789 (École nationale des ponts-et-chaussées).

Ce moment est celui où sont imaginées et mises en œuvre les premières entreprises de fixation des dunes par la plantation, préalable à toute mise en valeur et base de tout l'édifice colonial. Au cours du XVIII^e siècle les campagnes d'ensemencements menées par les Captaux de Buch (1713 – 1727 – 1760 et 1782), puis par l'Abbé Matthieu Desbiey et son frère Guillaume (1769), ou encore par le baron Charlevoix de Villiers (1778) constituent les prémises d'une politique générale de fixation que Brémontier aura l'intelligence de synthétiser (Sargos, 1997). Cette entreprise est inséparable des perspectives de mise en valeur agro-sylvo-pastorales, la dune elle-même, un fois fixée constituant un nouveau terroir forestier :

« il est bien démontré mathématiquement, que le sol des dunes est aussi fertile que tous les autres. (...). Les arbres résineux ne sont pas les seuls qui puissent végéter dans les dunes ; toutes les espèces de chênes, l'aulne, le saule, l'arbousier, le châtaignier, l'aliziers, le prunier, le cerisier, la vigne, les légumes, les céréales, etc ... y réussissent parfaitement bien. » (Thore, 1810)

La grande entreprise de stabilisation du milieu est également perçue comme la condition d'un désenclavement du Bassin, qui est elle-même la condition de la rentabilité des

investissements agricoles, sylvicoles et piscicoles sur ce territoire. La fixation des sables est inséparable du projet de faire de la lagune un port et le cœur d'un système de canaux pensé à l'échelle du sud-ouest de la France⁸. Du point de vue de l'Etat royal, la mise en valeur de ce territoire demeure dans la longue durée perçue comme la première étape d'une entreprise plus ambitieuse de colonisation, qui concerne le territoire des landes de Gascogne dans son ensemble.

Le projet d'un port, déjà formulé sous Louis XIV, se précise dans les années 1760-1770. L'objectif est à la fois économique et militaire. Les ingénieurs Kearney (1768), Charlevoix de Villiers (1772) ou encore l'intendant Boutin (1769) étudient les chenaux, les passes et la formation des bancs de sable dans la perspective de concevoir un port de guerre. Si pour ces auteurs, « le bassin d'Arcachon est partout navigable en haute mer, mais aussi en basse et [capable de] tenir les plus grands vaisseaux à flot » (Charlevoix de Villiers, sd), ces projets d'installations portuaires butent sur le problème des passes et du passage de la barre, que l'on croit — à l'image de l'ingénieur Charlevoix de Villiers en mission dans la région entre 1778-1781 — pouvoir se régler par la fixation des dunes côtières⁹. Dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, plusieurs projets de stabilisation de ces passes se succèdent, mais n'aboutiront à aucune réalisation. Par la suite, et particulièrement dans les premières décennies du XIX^e siècle, les projets d'implantation portuaire continueront à alimenter la littérature sur le Bassin. Ils s'inséreront dans des perspectives de mise en valeur agro-sylvo-pastorales, dessinant ainsi un vaste projet d'inspiration physiocratique. À partir de 1835, le projet de création d'un chemin de fer entre Bordeaux et le bassin Arcachon est lui-même motivé par la volonté de profiter de la construction d'un port et de canaux drainant vers le Bassin les productions des territoires environnants et d'espaces plus lointains. Mais la perspective du développement touristique est néanmoins déjà présente dans ce projet et c'est elle qui poussera les frères Pereire, en 1857, à prolonger jusqu'à Arcachon — qui deviendra la même année une commune — la voie construite en 1841.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ill. 3 - Ce *Plan de la partie du canal de Guyenne qui se joint au bassin d'Arcachon par l'Étang de Cazeaux à 7 mille du bassin [...] par le Baron de Charlevoix Villers* (fin XVIII^e siècle) reflète bien la vision globale qui est celle des aménageurs de cette période : boisement, construction de canaux et de routes, opérations urbanistiques (ici avec le projet de ville nouvelle de La Teste)... conjuguent leurs contributions à la fluidification de l'espace et à la maîtrise d'un milieu à conquérir (source : BNF, Gallica).

Aux fondements de la mise en tourisme du bassin d'Arcachon

Ce sont les transformations des paysages et des milieux apportées par l'aménagement du Bassin et des espaces environnants, qui ouvrent la voie à la « mise en tourisme » de ce territoire. Viabilisation de l'espace et assainissement des milieux ont joué leur rôle.

⁸ Sur ce point, cf. J. Sargos, 1997, p. 332 à 339.

⁹ Pour un aperçu complet des projets de stabilisation des passes, cf. Charles Duffart, 1895.

Mais les aménagements réalisés ont surtout permis qu'existent des médiations spatiales désarmant l'inquiétude ou la frayeur et les transformant en fascination pour un danger qui, de fait, s'éloigne. Ils ont aussi offert la ressource de lieux domestiqués, devenant points de vue ouverts sur des scènes paysagères dès lors contemplées avec la distance requise. Les conditions de l'esthétisation de la frayeur elle-même et de la fascination qu'exercent les objets qui la procurent sont réunies quand ce qui fait peur se manifeste comme une image de ce qui fait peur. Depuis la station touristique aménagée et dans l'écrin que forme, autour d'elle, la forêt de protection, les paysages évocateurs de l'infini et de la destruction peuvent être regardés comme des représentations, porteuses de sentiments que l'on se regarde éprouver, à l'abri de tout danger réel¹⁰. Le tourisme arcachonnais consomme ainsi tout ensemble les signes de la sécurisation et de la dangerosité du milieu, allant et venant des uns aux autres. En témoigne le premier dessin d'une géographie des sites touristiques du Bassin, riche en symbole de l'histoire des rapports de l'homme à un milieu hostile : Notre-Dame d'Arcachon et ses ex-voto de navires échoués, monument à Brémontier célébrant l'ingénieur victorieux des sables, phare du Cap-Ferret...



Le Cippe dédié à Brémontier est élevé en 1819 sur une éminence au cœur de la forêt de protection de La Teste et dans l'axe d'une perspective ouverte sur l'église du village. Le visiteur était ainsi convié à venir admirer ici la transformation d'un désert de sables en un parc forestier (cf. <http://shaapb.fr/le-cippe-bremontier/>).

L'une des conditions de la « mise en tourisme » d'un territoire est que soit établie entre lui et les espaces dont proviennent ces potentiels visiteurs, la *bonne distance* — distance *psychologique* s'entend — c'est-à-dire celle qui est suffisamment réduite pour inhiber la

¹⁰ « Ainsi se dessine le paradoxe sur lequel se fonde la mode de la plage : la mer se fait recours, elle nourrit l'espoir parce qu'elle fait peur. En jouir, éprouver la terreur qu'elle inspire tout en désarmant ses périls : telle sera la stratégie de la villégiature maritime. » (Corbin, 1988)

peur de l'inconnu, mais demeure suffisamment grande pour stimuler le désir d'explorer et autoriser le sentiment de la découverte. Dès les années 1820, le bassin d'Arcachon (alors à 10 heures de voiture de la ville) devient, au moins aux yeux des élites bordelaises qui commencent à faire le voyage jusqu'à la plage d'Eyrac, cet ailleurs proche, offrant tous les avantages d'un exotisme de proximité, dont celui de se donner au moins à soi-même le sentiment d'être l'explorateur d'un monde nouveau. L'arrivée du train à La Teste en 1841 ne change pas la donne :

« C'est le chemin de fer qui a révélé La Teste aux Bordelais. Qui donc se doutait auparavant qu'il y avait à 15 lieues seulement d'une grande ville, un pays aussi pittoresque. [...] Le chemin de fer est le Christophe Colomb de ces terres nouvelles et inconnues. » (Saint-Rieul Dupouy, 1850)

Le caractère sauvage, impénétrable et hostile de l'univers landais devient ainsi gage d'exotisme. Le « désert » qui le sépare de la métropole bordelaise assure au bassin d'Arcachon le statut de « contrée reculée ». En 1850, un notable Bordelais compare ces rivages à « une sorte d'Océanie française, c'est Tahiti à quelques kilomètres de Bordeaux, la vie sauvage à une portée de fusil du foyer de la civilisation » (Saint-Rieul Dupouy, 1850). Vingt-cinq ans plus tôt, Edmond Géraud avait déjà établi ce rapprochement entre le Bassin et la Polynésie. Quant à Elisée Reclus, il nous amène de l'autre côté de l'Atlantique : « ceux qui connaissent la Louisiane pourraient se croire transportés à Madisonville, à la Passe Christine, à Pascagoula » (Cité in Daney et Boye, 1995). Pour Henry Ribadieu, dans son *Voyage au bassin d'Arcachon : le Sahara français*, le bassin d'Arcachon est la mer d'Azov de la Gascogne et apparaît « aussi intéressant à connaître que le pays des Hottentots » (Ribadieu, 1895). Les médecins eux-mêmes évaluent à l'aune de comparaisons avec des contrées lointaines les vertus médicinales de l'air arcachonnais. Océanie, Inde, Asie mineure, Amérique, les auteurs rivalisent de comparaisons exotiques pour décrire les expériences vécues sur les rivages « de la grande côte, qui semble le bout du monde » (cité in Daney et Boye, 1995). L'architecture éclectique de la Ville d'hiver et plus généralement l'architecture balnéaire de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle, inscriront bientôt ce dépassement dans le paysage.

Dans la fascination pour cet ailleurs proche entre cet ingrédient essentiel au sentiment touristique du rivage qu'est le sentiment sublime. Celui-ci s'éprouve ici comme, alors, sur d'autres rivages et se dit avec la même emphase et les mêmes mots :

« Entre ces deux immensités du Ciel et de la mer, l'homme reste écrasé ; il ne se sent plus, il lui semble qu'il flotte en vapeur ; (...) La vague le prend, le vertige le presse, sa personnalité lui échappe et il éprouve le besoin de s'êtreindre, comme pour s'assurer qu'il est véritablement lui-même » (Saint-Rieul Dupouy, 1850, à propos des rivages arcachonnais).

Dès le moment où le tourisme arcachonnais prend son premier essor, ce genre de sentiment n'en apparaît pas moins quelque peu surjoué. On vient éprouver ici ce que d'autres ont dit éprouver — des émotions que le discours a déjà apprivoisées ; à l'image de cette tenancière d'un hôtel parisien, mise en scène dans *Un voyage au bassin d'Arcachon* de H. Ribadieu (1859) :

« Les voyageurs qu'elle recevait lui avaient si souvent parlé de la mer, des

rochers battus par les vagues et des navires brisés par la tempête ; elle avait tant de fois lu Robinson Crusoé et tant de fois revu dans ses rêves le Naufrage de la Méduse [...] elle avait en un mot, si bien respiré la mer en peinture et en songe, qu'il lui avait fallu, à tout prix, la voir, en réalité ». (Ribadieu, 1859)

Ce à quoi on assiste dans les premières décennies du XIX^e siècle n'est pas à une dépoliarisation de la représentation, qui continue de fait à abriter des images en tension, mais plutôt à la domestication de cette tension elle-même, le « pittoresque » du lieu humanisé et de l'espace aménagé s'opposant désormais au « sublime » des grands paysages de sable, d'eau et de vent. La tragédie du paysage passe de la réalité à la scène ; et c'est sur le mode de la distanciation spectatorielle et d'une appréciation esthétique fondée sur des sentiments balisés, que peut désormais s'éprouver ce qui, naguère, mettait à l'épreuve. Dans le même mouvement, c'est tout le sens d'un milieu qui change, ce qui effrayait et repoussait se parant, désormais, de vertus prophylactiques et hygiéniques, à commencer par les composants élémentaires de ce milieu : l'air, l'eau et le sable.

Un milieu thaumaturge

La nébuleuse que constituent les théories médicales néo-hippocratiques, prolongées à partir des années 1840 par le « climatisme », peut être regardée comme l'agent principal de la traduction en des pratiques codifiées, organisant le rapport des visiteurs aux paysages et au milieu, des représentations qui fondent le mouvement touristique arcachonnais. Ces théories assignent au climat et plus largement à l'influence du milieu un statut de discriminant nosologique et d'agent prophylactique déterminant. Avec le climatisme, une étape sera franchie en direction d'une appréhension thérapeutique du rôle du milieu. Le médecin adepte de ces conceptions n'ausculte pas seulement les corps, mais aussi l'environnement naturel dans lequel évoluent les populations. Il revient ainsi à la « topographie médicale », dès les premières décennies du XIX^e siècle, de porter au plus haut la célébration d'un milieu naturel arcachonnais. Ses auteurs contribuent largement à conférer à ce dernier le statut d'une ressource territoriale fondamentale, sur l'exploitation de laquelle va reposer pour une large part la « mise en tourisme » et le développement économique du Bassin. La rédaction de ces topographies occupe plusieurs générations de médecins de la région¹¹, s'employant à produire une « connaissance des lieux, du sol, du ciel, de l'eau et de tous ces éléments qui concourent à l'évolution des êtres dans la nature [...] afin de les posséder suffisamment à fond pour en jouer comme d'un médicament » (Lalesque, 1886).

Pour ces praticiens, les qualités hygiéniques et médicales exceptionnelles du bassin d'Arcachon reposent sur un triptyque : douceur et constance du climat, pureté d'un air iodé et « balsamique », et, enfin, la valeur des bains de mer. Sur ces rivages, pas de brusques variations de température, ni d'hygrométrie ; le climat est stable et doux car « les vents du nord n'arrivent qu'après avoir traversé l'Océan, [ils sont ainsi] attiédés en hiver et rafraîchis en été » (Lalesque, 1886). Ici, les morsures de l'hiver et les brûlures de l'été ne se font pas ressentir. Outre la régularité et la douceur de son climat, le bassin d'Arcachon offre « un air qui, à lui seul, est un moyen curatif » (Massicaut, 1872). Dès les années 1820-1830, un demi-siècle avant que les premiers sanatoriums n'apparaissent sur ce littoral et n'en développe la fréquentation, on s'enthousiasme pour l'air iodé et,

¹¹. Les familles de médecins Lalesque, Lalanne et Hameaux règnent durablement sur le milieu arcachonnais. Cf. Daney et Boye, 1995, p. 119 à 137.

déjà, « balsamique ». Plus qu'un élément du milieu, cet air en est la synthèse. Son effet thérapeutique est réputé provenir de l'iode contenu dans l'air marin et, plus encore, de l'« air balsamique » dégagé par les forêts de pins. Ces dernières jouent un rôle fondamental dans l'offre climato-aériste du Bassin, ainsi largement fondée sur le paysage que la lutte contre l'ensablement a créé dans les décennies antérieures. La forêt, prétendent certains médecins, bloque les vents violents et contribue ainsi à la tempérance du climat, en même temps qu'elle charge l'air d'effluves thaumaturges. Chez certains auteurs, les vertus associées aux senteurs balsamiques font l'objet d'une véritable vénération¹².

« Ces émanations que vous introduisez avec une certaine jouissance dans toute votre économie par les voies respiratoires ne sont autres choses que les éléments des remèdes que vous prenez souvent avec tant de répugnances » (Massicault, 1872).

La pureté et les propriétés thérapeutiques de l'air sont également associées aux caractéristiques pédologiques de la contrée. Les terres sablonneuses du bassin d'Arcachon sont perméables et se réchauffent rapidement, ainsi les exhalations corrompues par la stagnation de l'eau sont réputées exceptionnelles, empêchant en cela la prolifération des maladies. Les vents dominants d'ouest assurent une saine régénération de l'air et empêchent les miasmes venant des marais de l'arrière-pays de se propager autour du Bassin.



Ill. 4 - Figure paysagère et médiale éminente du paysage arcachonnais, le pin est à la fois associé à la fois à la vie traditionnelle landaise (à travers la pratique du gemmage), à la lutte héroïque des ingénieurs contre l'ensablement et aux vertus prophylactiques du milieu. Léo Drouyn dessine les pins des « montagnes » d'Arcachon à la fin des années 1840. On voit sur celui qui se trouve au premier plan la trace de l'écorçage par le gemmeur. L'image donne un aperçu des anciennes forêts usagères qui couvraient les « montagnes » de cette région avant la plantation systématique des dunes (source : Ecomusée de la Grande Landes).

¹² Voir sur ce point le dithyrambique « Hymne aux pins maritimes » de l'Abbé Véchambre, in *Bains maritimes d'Arcachon*, Bordeaux, Imp. De Justin Dupuy et Comp., 1853

Le troisième élément fondamental de ce système thérapeutique, les bains de mer, peuvent soigner, selon Oscar Dejean :

« les affections nerveuses, scrofuleuses et rhumatismales, les faiblesses générales ou partielles de l'action musculaire, les engorgements lymphatiques, les aliénations mentales, l'hystérie, l'hypocondrie, la danse de Saint Guy, l'épilepsie, les tremblements, les névralgies, la goutte sciatique, les paralysies, les convulsions des enfants, les asthmatiques. » (Dejean, 1858)

Les autorités médicales locales vantent la qualité des eaux du Bassin et en particulier le degré de salure et la minéralisation de l'eau, proclament la douceur exceptionnelle des vagues, qui permet au plus grand nombre et en particulier aux « tempéraments les plus faibles de braver l'épreuve du bain » (Dubarreau, 1864) ; mais aussi la finesse du sable et la douceur de la pente des plages, qui ajoutent à la remarquable facilité des bains. Globalement, c'est un milieu très avenant qui ressort du portrait médical du bassin d'Arcachon. Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres stations du littoral, nées il est vrai plus tôt, au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, l'agent thérapeutique que l'on exalte n'est pas, ici, le choc éprouvé au contact de la lame, ni dans aucune autre forme de confrontation physique ou psychologique avec un milieu agressif. Vivre ici, c'est s'imprégner d'un milieu ambiant pacifié. Respirer l'air arcachonnais, c'est respirer un paysage apaisant, car lui-même apaisé par les travaux des hommes.

Cette cure arcachonnaise — « cure libre » selon le D^r Fernand Lalesque, car délivrée des contraintes de la purge et gouvernée par la seule nécessité d'« incorporer » le milieu ambiant — trouvera sa parfaite expression spatiale dans la ville d'hiver d'Arcachon, construite à partir de 1862 à l'initiative des frères Pereire et sous l'égide du D^r Fernand Lalesque lui-même et du D^r Gustave Hameau. Les vues du médecin qui règne sans partage sur cet univers¹³, s'imposent ici à celles de l'architecte (*Arcachon, la ville d'Hiver*, 1988). Édifiée sur les dunes dominant Arcachon et couverte par la cime des pins aux émanations salvatrices, la ville d'hiver est, on le sait, conçue comme un sanatorium à ciel ouvert où chaque villa bénéficie des meilleures conditions climatiques et hygiéniques. Le pouvoir du médecin sur ce petit univers (la cure n'étant « libre » que dans les discours) et l'autorité du savoir qu'il détient reposent largement sur la nature spécifique de l'agent thérapeutique mobilisé par le praticien. Assimilé aux composants fondamentaux du milieu, le remède enveloppe le patient. En cela réside le *modus operandi* de l'air, de l'eau de mer et même du sable, sous lequel certains médecins recommandent de s'ensevelir. Le pouvoir du praticien « mésologue » repose largement sur cette assimilation de l'agent guérisseur au milieu ambiant, qui permet à l'autorité médicale de s'exercer sur tous les aspects de la vie du curiste. Cela est d'autant plus vrai que si le remède est partout autour du patient, il a, comme tout remède, sa posologie, dont on conçoit qu'elle puisse être particulièrement contraignante quand elle s'applique à l'environnement ordinaire de l'existence quotidienne.

¹³ « La vie est effectivement réglée par le médecin tout au long de la journée : le régime alimentaire, riche en viandes et en poissons, cure d'huîtres évidemment ; la tenue vestimentaire, avec le port obligatoire d'une flanelle, les soins du corps avec la friction à l'eau de mer froide et l'onction aux produits térébenthines ; et même les promenades – en forêt seulement – toutes autres étant déconseillées sauf sur avis du médecin traitant » (*Arcachon, la ville d'hiver*, 1997 (1988), p.9).

Conclusion

On peut considérer qu'entre XVIII^e et début du XX^e siècle, l'invention du bassin d'Arcachon s'opère en deux actes, correspondant chacun à un paradigme perceptif distinct. C'est entre les années 1720 et les années 1830 que le bassin acquiert à la fois son identité de territoire, de paysage et de « milieu » spécifique. Les perceptions de cet espace s'ordonnent alors autour d'une tension et d'une ambivalence qui est l'un des traits caractéristiques du mouvement de découverte et d'exploration des espaces littoraux et montagnards, mais qui s'alimente ici du contraste perçu entre cet espace et ses voisinages. Regardé comme un havre, le bassin d'Arcachon est apprécié pour la tranquillité de ses flots et les abondantes ressources que prodigue une nature, ici, bienfaisante. La façade maritime, le cordon dunaire et l'arrière-pays qui l'entourent renvoient quant à eux l'image d'un « désert » inhospitalier, stérile et peuplé de « sauvages » résignés à la misère. En entretenant ce contraste, la représentation motive et légitime l'action, au moment où prend corps une politique volontariste d'aménagement et de mise en culture, réformatrice tout à la fois des paysages, du milieu et de la société locale elle-même. De cette politique en forme de colonisation, le Bassin deviendra le laboratoire.

La seconde période débute vers 1820-1830. L'hygiénisme fait désormais figure de paradigme structurant, vecteur par lequel la colonisation se prolonge en une première forme de « mise en tourisme ». Les composants fondamentaux du paysage — l'air, la mer, le sable — forment alors ensemble la ressource qui assure une attractivité et une prospérité nouvelles au lieu. L'invention de ce rivage chargé de bienfaits prophylactiques et thérapeutiques apparaît indissociable, sinon d'une transformation profonde du milieu lui-même, au moins de l'image d'une nature apaisée par les travaux de reboisement et d'endigement commencés au siècle précédent. Le milieu qui soigne et le paysage qui enchante sont donc aussi un milieu et un paysage en voie de « guérison », dont la valeur est elle-même consubstantielle d'un double processus d'appropriation et de mise en scène. L'ambivalence des significations devient, ainsi, plus manifeste encore. Ce qui menaçait devient représentation d'une énergie naturelle primale et, dans le même mouvement, matière première d'un ressourcement salvateur.

Ce moment où, dans la fraîcheur d'un sentiment auparavant inédit, nourri d'émotions inédites, un paysage et un milieu furent découverts et soudain révélés, a produit des représentations sociales et des manières d'éprouver durables. Il a donné naissance à ce qu'il conviendrait d'appeler, après Gilles Deleuze, un *percept*, « ensemble de perceptions et de sensations qui survit à ceux qui les éprouvent » (Boutang et Parnais, 1989). Sur ces expériences sensibles solidifiées en un habitus culturel solide peut longtemps reposer l'identité perçue d'un espace et l'attrait qu'il exerce. Une hypothèse vient, néanmoins, à l'esprit, en considération des discours qui de toute part fleurissent, aujourd'hui, sur l'avenir de la lagune arcachonnaise. Ne sommes-nous pas en train d'assister, précisément, à la fragilisation, voire à la disparition, d'un *percept* qui aurait fait son temps ? Recul du trait de côte, ensablement de la frange littorale urbanisée, risque élevé de submersion marine, problèmes sanitaires menaçant l'activité ostréicole, forêts de pins détruites par les tempêtes... Le vieux paradigme du « havre » arcachonnais ne serait-il pas en train de céder sous les coups d'une crise environnementale globale, ou de ce que l'on perçoit comme tel ? On pourrait certes être tenté de voir, à l'inverse, dans l'omniprésence de cette menace latente le support possible de la réactivation d'une fascination pour cette oasis lagunaire dont l'aura est depuis longtemps consubstantielle, on l'a vu, d'un sentiment de fragilité. Derrière la

menace qui pèse sur le bassin d'Arcachon réside toutefois, désormais, une autre nature, qui aux yeux d'une partie de la population, reprend ses droits plus qu'elle ne menace celui des hommes à l'exploiter et en réguler les énergies ; et cela alors même que d'autres groupes sociaux demeurent fidèles aux représentations héritées, magnifiant les signes de la domestication du milieu ¹⁴. Le bassin d'Arcachon ne fait certes en rien, de ce point de vue, exception. Le « conflit de natures » qui sur cette base se dessine est en effet aujourd'hui très prégnant dans de nombreux espaces marqués à la fois par un haut niveau de fréquentation touristique et par l'existence de forts enjeux environnementaux. Mais n'est-ce pas précisément autour de cette fracture culturelle profonde dessinée par ces visions antagonistes de la nature et du rapport nature/société qu'est en train de prendre fin une longue phase durant laquelle les représentations de ces espaces avaient continué à s'inscrire, au-delà de leur diversité, dans le socle perceptif (au sens de socle de percepts), construit au moment de leur « invention » ? L'hypothèse mériterait quoiqu'il en soit d'être explorée.

¹⁴ . C'est là par exemple ce qui ressort des débats sur la dé-poldérisation de la rive orientale du Bassin. Cf. notamment à ce sujet Goldner-Gianella, Bertrand et Pralong (2013).

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Aldhuy J., « La transformation des Landes de Gascogne (XVIII^e-XIX^e), de la mise en valeur comme colonisation intérieure ? », *Confins* [En ligne], 8 | 2010, mis en ligne le 15 mars 2010, consulté le 02 juillet 2017. URL : <http://confins.revues.org/6351> ; DOI : 10.4000/confins.6351

Arago J., *Promenades historiques, philosophiques et pittoresques dans le département de la Gironde*, Imprimerie Swerinck, Bordeaux, 1829.

Arcachon, la ville d'Hiver, Mardaga, Liège, 1988.

Bertrand D. (dir.), *L'invention du paysage volcanique*, Presses de l'Université de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 2004.

Billaudel J-B., *Les Landes en mil huit cent vingt six; ou esquisse d'un plan général d'amélioration des Landes de Bordeaux*, De l'imprimerie d'André Brossier, Bordeaux, 1826.

Bousquet-Bressolier C., « Expériences physiocratiques dans le Bassin d'Arcachon, 1750-1776 », *Bulletin du Comité français de cartographie*, n° 148, 1996, p. 66-76.

Boutang P.-A., Parnais C., *L'Abécédaire de Gilles Deleuze*, Film, 1989.

Boyer M., *L'invention de la Côte d'Azur. L'hiver dans le Midi*, Editions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 2002.

Briffaud S., *Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards (XVI^e-XIX^e siècle)*, Toulouse et Tarbes A.G.M., Université de Toulouse II, Toulouse, 1994.

Briffaud Serge, « Face au spectacle de la nature », in Alain Corbin (dir.), *Histoire des émotions*, t. II. Paris, Le Seuil, 2016p. 57-78.

Capizzi V., « Urbanisation et formation d'un marché foncier. Arcachon dans la première moitié du XIX^e siècle », *Histoire & mesure*, n°3-4, 1999, p. 369-400.

Chatelin Y., « Interface histoire : entre 1750 et 1900, la découverte de milieux naturels nouveaux », *Milieux et paysages*, 1986, p. 71-88.

Chevallier L., *Canaux navigables, ou projet de divers canaux pour le défrichement des Landes, pour la communication entre le bassin d'Arcachon et la ville de Bordeaux, avec quelques idées relatives aux embellissements de cette ville*, Calamy, Bordeaux, 1772.

Corbin A., *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivages (1740-1840)*, Aubier, Paris, 1988.

Daney Ch., Boye M. (dir.), *Une Histoire du bassin : Arcachon entre Landes et Océan*, Mollat, Bordeaux, 1995.

Dejean O., *Arcachon et ses environ*, E. Dentu, Paris, 1858 (rééd. Abzac : Ed. Esmeralda, 1983).

Dubarreau F., *Guide pratique de l'étranger à Arcachon*, Imprimerie Gounouilhou, Bordeaux, 1864.

Duffart Ch., *Le bassin d'Arcachon. Géographie rétrospective du bassin. Projets et essais d'amélioration des passes depuis un siècle. Etat actuel*. Communication faite au

Congrès national des Sociétés françaises de géographie le 3 août 1895, Imprimerie Gounouilhou, Bordeaux, 1895.

Équipe MIT, *Tourismes 2. Moments de lieux*, Belin, coll. Mappemonde, Paris, 2005.

Foucault M., *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, C.T.H.S, Paris, 1967.

Frolova M., *Les paysages du Caucase. Invention d'une montagne*, C.T.H.S, Paris, 2006.

Géraud Ed., « Une saison chez Legallais », *Bulletins de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n° 76 (2^e trimestres 1993) et n° 77 (3^e trimestre 1993).

Goeldner-Gianella L., Bertrand F., Pratlong F., « Submersion marine et dépodérisation : le poids des représentations sociales et des pratiques locales dans la gestion du risque littoral », *Espace populations sociétés*, 2013/1-2, p. 193-209.

Hameau G., *De l'influence du climat d'Arcachon dans quelques maladies de la poitrine*, Impr. E. Crugy, Bordeaux, 1866.

Hameau J., *Etude sur la topographie physico-médicale de la Teste de Buch*, thèse en médecine, Université de Montpellier, Montpellier, 1807.

Knafou R., « L'invention du lieu touristique : la passation d'un contrat et le surgissement simultané d'un nouveau territoire », *Revue de géographie alpine*, n° 4, 1991, p. 11-19.

Labat P., « La création des salines du Bassin d'Arcachon au XVIII^e siècle », *Périgueux, le Périgord. Les anciennes industries de l'Aquitaine*, Actes du XXX^{ème} Congrès d'études régionales tenu à Périgueux 22 et 23 avril 1978, Fédération historique du Sud-Ouest, 1981, p. 267-287.

Lalanne L., *Sanatorium médical pour tuberculeux adultes*, Imp. Gounouilhou, Bordeaux, 1901.

Lalesque A., *Topographie médicale de La Teste de Buch*, J.B. Baillière, Paris, 1835.

Lalesque F., *Arcachon, ville d'Été, ville d'Hiver. Topographie et climatologie médicale*, Masson, Paris, 1886.

Lalesque F., *Arcachon, ville de santé. Monographie scientifique et médicale*, Masson, Paris, 1919.

Lopes Pereyra É., *Des Bains de mer d'Arcachon : de l'influence des bords de ce bassin sur les tubercules pulmonaires et les maladies du cœur, et de l'habitation de cette plage*, Imprimerie Gounouilhou, Bordeaux, 1853.

Masse Cl., « Mémoire sur la carte du 6^o carré », *Bulletins de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n° 78, 1993 (1723), p.32-55.

Massicault H., *Guide illustré d'Arcachon et du littoral avec notice anglaise*, Imp. de Lanefranque, Bordeaux, 1872.

Mortemart de Boisse Baron de, *Voyage dans les Landes de Gascogne et rapport à la Société Royale et centrale d'agriculture sur la colonie d'Arcachon, par M. le Baron de Montemart de Boisse*, L. Bouchard-Huzard, Paris, 1840.

Reclus E., « Les plages et le bassin d'Arcachon », *Revue des Deux-Mondes*, n° 48, 15 nov. 1863, p. 460-491.

- Ribadiou H., *Un voyage au bassin d'Arcachon : le Sahara français*, Tardieu, Paris, 1859.
- Saint Rieul-Dupouy J., *L'été à Bordeaux*, Féret, Bordeaux, 1850.
- Saint-Amans J-F, *Voyage agricole, botanique et pittoresque dans une partie des landes de Lot et Garonne, et de celles de la Gironde*, Buisson, Paris, 1812.
- Sargos J., *Histoire de la forêt landaise*, L'Horizon chimérique, Bordeaux, 1997.
- Sarramea I., *Fondation sur les bords du bassin d'Arcachon d'une colonie maritime. Projet présenté à M. Le Président de la République et à MM. Les ministres de l'Intérieur et de la marine*, F. Faye, Bordeaux, 1850.
- Thore J., *Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne*, Brossier, Bordeaux, 1810.
- Traimond B., « Le voyage dans les Landes de Gascogne ou la traversée du Sahara français », *Études rurales*, n° 103-104, 1986, p. 221-234.
- Traimond B., « Mythologie de l'aménagement des Landes », Reynaut C. (dir.), *Milieu naturel, techniques, rapports sociaux*, CNRS, Paris, 1982.
- Venayre S., « L'invention de l'invention: l'histoire des représentations en France depuis 1980 », in *L'histoire culturelle du contemporain*, Nouveau Monde éditions, Paris, 2005, p. 31-54.
- Villers Ch. de, *Mémoires du baron Charlevoix de Villiers. Observations, notes, devis, relatifs à l'établissement d'un port dans le bassin d'Arcachon, l'ensemencement des îles de La Teste, la fixation des dunes de sables*, sd.
- Walter F., « La montagne des Suisses. Invention et usage d'une représentation paysagère (XVIII^e-XX^e siècle) », *Études rurales*, n°121/124, 1991, p. 91-107.

Résumé

L'article vise à déconstruire le processus d'« invention » du bassin d'Arcachon du XVIII^e siècle jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle. Par « invention », on entend le processus qui, dans la durée, conduit à doter une aire géographique du capital symbolique nécessaire à l'émergence de son attractivité et au renouvellement de sa perception. Après avoir inscrit la question de l'invention dans son contexte épistémologique et historiographique, il s'agit ensuite de décrire les principaux motifs et archétypes autour desquels s'ordonnent les regards portés sur les lieux, les milieux et les paysages du bassin d'Arcachon. Durant la période considérée, la perception de la qualité et de la valeur s'opère en deux actes, correspondant chacun à des dispositifs d'appréciation et d'action distincts.